



PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR  
DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

**ARRÊTE DDCSPP-PIPPV-19-04/03**  
**portant désignation des membres de la commission départementale de réforme**  
**des agents de la fonction publique hospitalière**

**La Préfète d'Eure-et-Loir,**  
**Chevalier de la Légion d'Honneur**  
**Chevalier de l'Ordre National du Mérite,**

Vu le décret 86-442 du 14 mars 1986 relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme aux conditions d'aptitude physique pour l'administration emplois publics et au régime des congés de maladie des fonctionnaires.

Vu le décret n°2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relatives aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu l'arrêté interministériel du 4 août 2004 relatif aux commissions de réforme des agents de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté préfectoral n°ARS-DD28-UOAGPS-17-04/01 du 25 avril 2017 portant modification de l'arrêté préfectoral n°ARS-DD28-UOAGPS-17-01/01 du 1er février 2017, relatif au renouvellement de la liste des médecins généralistes et spécialistes agréés de l'administration d'Eure-et-et-Loir pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2016 au 30 septembre 2019 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DDCSPP SIS-17-11/15 du 14 novembre 2017 portant modification de l'arrêté préfectoral n° DDCSPP PIPPV-15-06/02 du 02/06/2015 relatif à la désignation des membres de la commission départementale de réforme des agents de la fonction publique hospitalière ;

Vu la proclamation des résultats de la réunion du bureau de recensement des votes suite au scrutin du 6 décembre 2018 relatif à l'élection des membres des commissions administratives paritaires départementales compétentes à l'égard du personnel des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 modifiée ;

Vu le procès verbal en date du 17 avril 2019 du tirage au sort effectué parmi les membres proposés par les conseils de surveillance des Centres Hospitaliers et Maisons de Retraite Publique en vue de la désignation de deux représentants de l'administration et de deux suppléants ;

Vu les propositions des organisations syndicales ;

Vu l'arrêté ministériel du 30 juillet 2018 nommant M. Thierry PLACE, directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations à compter du 20 août 2018;

Sur proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture d'Eure-et-Loir;

## ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** l'arrêté préfectoral n° DDCSPP PIPPV-15-06/02 du 2 juin 2015 portant désignation des membres de la commission départementale de réforme des agents de la fonction publique hospitalière, est abrogé et remplacé par le présent arrêté.

**Article 2** La commission départementale de réforme des agents de la fonction publique hospitalière est composée comme suit:

1) Président: Madame la Préfète ou son représentant

2) Au titre des représentants des Conseils de Surveillance - Représentants des conseils d' Administration hospitalier

Procès verbal de la Commission de tirage au sort du 17 avril 2019

les représentants de l'administration sont :

### Membres titulaires

- Mme CHARPIN Claire  
Centre hospitalier de DREUX

- M. Le Dr DORE Francis  
EHPAD de BROU

### Membres suppléants

- M. KUNTZ Yvan  
Centre hospitalier de CHARTRES

- Mme SAY Rébecca  
EHPAD de SENONCHES

**3) Au titre des Représentants du personnels :**

<b>Commission n°</b>	<b>Syndicat</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
N° 1 (Catégorie A)	FO	M. DENFERT THIERRY Ingénieur en chef CN au CH de CHARTRES	M. LEBLANC WILFRID Ingénieur en chef CE au CH .de DREUX
N° 2 (Catégorie A)	FO	M. MARCHAND Pascal ISGS au 2ème grade au CH. de CHARTRES	Mme VINCENTE MATEOS Marie Clotilde - ISGS grade 2 au CH de DREUX  Mme ROCHERIEUX Lisbeth ISGS 1er grade au CH de BONNEVAL
	CGT	Mme RISTERUCCI Françoise IADE CH .de DREUX	Mme ACHAKOUR Bouchra ISGS 1er grade CH .de CHATEAUDUN  Mme GUIZIEN Myriam ISGS 2ème grade MR de COURTALAIN
N°3 (Catégorie A)	FO	Mme BAILLY Stéphanie Attachée d'Administration Hospitalière CH .de DREUX	Mme MINCHENEAU Sandrine Attachée d'Administration Hospitalière CH .de DREUX  Mme BOBIN Nathalie Attaché d'Administration Hospitalière EHPAD de BROU

<b>Commission n°</b>	<b>Syndicat</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
N°4 (Catégorie B)	FO	Mme BEAUREPERE Laurence Technicienne Supérieure Hospitalière au CH de DREUX	M. Eric LANGE Technicien Supérieur Hospitalier CH .de CHATEAUDUN
	CGT	M. MARTINEZ Charles Technicien Hospitalier EHPAD de FONTAINE LA GUYON	M. BRETON Marcel Technicien supérieur hospitalier CH .de CHARTRES  M.Bruno SEGOIN Technicien supérieur hospitalier CH .de CHARTRES
N° 5 (Catégorie B)	FO	MAILLOT Guillaume I.D.E de Classe Normale au CH de DREUX	Mme DELORME Danielle Préparateur en Pharmacie hospitalière C.S au CH de CHARTRES  Mme TEXEIRA Fabienne Moniteur Educateur au CHS de BONNEVAL
	CGT	Mme CUCU Catherine Technicienne de laboratoire CS CH .de CHARTRES	Mme FERRAND Nathalie Infirmière CS CH .de CHATEAUDUN  Mme JOUSSET Géraldine Technicienne de laboratoire CH . de CHARTRES

<b>Commission n°</b>	<b>Syndicat</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
N°6 (Catégorie B)	FO	Mme BONO Dominique Adjoint des Cadres Hospitaliers au CH de CHARTRES	Mme MOULARD Elizabeth Adjoint des Cadres Hospitaliers à l'EHPAD de GALLARDON  Mme RUHLMANN Magalie Assistant Médico-Administratif CS au CH de CHARTRES
	CGT	M. PARIS Philippe Adjoint des Cadres Hospitaliers CE CDE de CHAMPHOL	Mme COLARD Françoise Adjoint des Cadres Hospitaliers CN au CH .de CHARTRES
N°7 (Catégorie C)	FO	M. Arnault PIONNIER Ouvrier Principal 2 ème classe au CH .de CHARTRES	M. ROUSSEAU Frédéric Ouvrier Principal 2 ème classe au CH de CHARTRES  M. DUARTE Jean-Louis Ouvrier Principal 2ème classe au CH de DREUX
	CGT	M.Pierre-Jean BAUDRU Ouvrier Principal 2ème classe CH .de CHARTRES	M. BUQUET Thierry Ouvrier Principal 2 ème classe CH .de DREUX

<b>Commission n°</b>	<b>Syndicat</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
N°8 (Catégorie C)	FO	Mme LEGEAY Corinne Aide soignante CH . de CHARTRES	Mme PALVIK Anne Aide soignante au CH de DREUX  Mme LOIR Catherine Aide-Soignante à l'EHPAD de GALLARDON
	CGT	Mme JUTANT Chantal Aide soignante EHPAD de GALLARDON	M.GAUDEMER Stéphane Agent des services Hospitalier CN au CH .de CHARTRES  Mme AUVRAY Joelle Aide soignante CH de CHATEAUDUN
N°9 (Catégorie C)	FO	M. COUTANT Pascal Adjoint Administratif Principal 1ère classe au CH de CHARTRES	Mme PELLERIN TARTRAT Monique Adjoint Administratif Principal 2ème classe au CH de DREUX  Mme DJENAME Catherine Adjoint Administratif Principal 2ème classe au CH de DREUX
	CGT	Mme ROULLAND Joceline Adjoint administratif principal 2ème classe Au CH . de CHARTRES	Mme VALOUR Anne Adjoint administratif principal 1ère classe CHS .de BONNEVAL

Commission n°	Syndicat	Titulaires	Suppléants
N°10 (Catégorie A)	FO	Mme DUBOC MOREL Micheline Sage-Femme 2 ème grade au CH de DREUX	Mme LEFEBURE Evelyne Sage-Femme 2 ème grade au CH de DREUX  Mme FARINA Audrey Sage-Femme 2 ème grade au CH de DREUX
	CFDT	Mme NOIRAUD Sophie Sage-femme de 1er grade au CH de CHARTRES	Mme GAUTHIER Sandrine Sage-femme de 2ème grade au CH de CHARTRES

Le mandat des représentants du personnel et des représentants de l'administration prend fin, à l'issue de la durée du mandat de la commission administrative paritaire visé par l'article 6 de l'arrêté interministériel du 4 août 2004.

En cas de perte de la qualité pour siéger, de décès ou de démission d'un titulaire, son suppléant devient automatiquement titulaire. En cas de besoin, le mandat des membres de la commission de réforme hospitalière peut être prolongé jusqu'à l'installation des nouveaux titulaires.

**4) Au titre des Médecins membres siégeant en Commission de réforme Hospitalière:**

**Les praticiens de médecine générale sont :**

**Membres titulaires**

Dr Geneviève COMBECAVE VIAUD  
Dr Jean-Paul DEHEUVELS

**Membres suppléants**

Dr Yannick JOLIVET  
Dr xxxxx (siège à pourvoir)

**5) Au titre des Représentants du personnel de Direction**

**Membres titulaires:** - Siège à pourvoir

**Membres suppléants :** - Siège à pourvoir

**Article 3** Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture d'Eure-et-Loir et Monsieur le Directeur Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à chacun des représentants et aux médecins concernés et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture d'Eure-et-Loir.

**Article 4** Le présent arrêté entrera en vigueur le 20 mai 2019.

Fait à Chartres, le 30 AVR. 2019  
La Préfète,

Sophie BROCAS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Brocas', written over the printed name 'Sophie BROCAS'. The signature is stylized with a large, sweeping 'S' and a horizontal line extending to the right.